

AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES ET PAYSAGERS DE LA RD 12 ENTRÉE DE JOUET SUR L'AUBOIS

maîtrise d'ouvrage	Commune de Jouet-sur-l'Aubois Mairie, 4 Rue des Ecoles 18320 Jouet-sur-l'Aubois Tél : 02 48 76 43 26 E-mail : mairie.jouet@orange.fr	
maîtrise d'œuvre	Rodolphe CHEMIERE / Architecte-Paysagiste dplg 55 avenue Carnot 18000 BOURGES 06 08 61 10 76 / rchemiere@yahoo.fr Neuilly SAS / Bureau d'études techniques VRD 20 Rue de Marmignolles 18500 Marmagne 26 Avenue J. Patureau Francoeur 36000 Chateauroux Tél: 02-48-23-40-80 / contact@neuilly-sas.fr	
	MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE	
bureau de controle		
coordinateur SPS		
modifications	dates	observations
Acte d'engagement (AE) LOT 1		Phase DCE
		Janvier 2021

**ACTE D'ENGAGEMENT - LOT 1
(AE)**

Personne responsable du marché représentant le Pouvoir Adjudicateur

Serge LAURENT, Maire de la Commune de Jouet sur l'Aubois

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des
Marchés Publics

Serge LAURENT, Maire de la Commune de Jouet sur l'Aubois

Ordonnateur

Serge LAURENT, Maire de la Commune de Jouet sur l'Aubois

Comptable public assignataire

A compléter

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné « Maître de l'Ouvrage »

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom :			
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :			
Domicilié à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)			
Au capital de :			
Ayant son siège à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
N° d'identité d'établissement (SIRET) :			
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :			

Nous soussignés,

Cotraitant 1			
Nom et prénom :			
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :			
Domicilié à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)			
Au capital de :			
Ayant son siège à :			
Tel. :		Fax :	
Courriel :			

N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>

Cotraitant 2	
Nom et prénom :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
<input type="text"/>	
Domicilié à :	
<input type="text"/>	
Tel. :	Fax :
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
<input type="text"/>	
Au capital de :	<input type="text"/>
Ayant son siège à :	<input type="text"/>
Tel. :	Fax :
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Courriel :	<input type="text"/>
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>

Après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article 45 du CMP ;

m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

<input type="text"/>

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations **du lot désigné en page 1** du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 150 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée dans l'avis d'appel public à la concurrence et rappelée en page de garde du CCAP.

ARTICLE 2. PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Les prestations définies au CCAP portent sur 1 lot de l'opération de travaux.

Evaluation des travaux

Les travaux du lot pour lequel **je m'engage / nous nous engageons**, seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire Total égal à :

- Montant hors TVA :
 - TVA au taux de %, soit
 - Montant TVA incluse :
- Arrêté en lettres à

Réparti selon:

	<u>Montant HT</u>	<u>TVA 20%</u>	<u>Montant TTC</u>
OFFRE DE BASE			
PSE n°1 : Déviation générale du chantier			
PSE n°2 : Mise en œuvre de béton excavable / Plus-value du poste "Tranchées"			

2-2. Montant sous-traité

2-2.1. Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975

modifiée, le(s) annexe(s) n° au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe

constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage / nous envisageons de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors TVA

- Montant TVA incluse

Les déclarations et attestations (articles 114 1° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2. Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que je pourrai / nous pourrons présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

ARTICLE 3. DELAI DE REALISATION

3-1. Période de préparation

Le délai de la période de préparation est de 1 mois à compter de la date de la notification du marché.

Ce délai n'est pas compris dans la période d'exécution

3-2. Période d'exécution

Le délai d'exécution des travaux est de

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer

*Information aux entreprises : Le chantier est soumis à un impératif qui est **le passage du Tour de France cycliste 2021 début juillet.***

Deux périodes de chantier sont possibles et le choix sera fait par la commune.

- *Si l'ensemble du dossier est complet avec un retour positif des subventions de l'Etat avant début avril, le chantier pourra commencer en avril 2021. L'objectif sera de réaliser l'ensemble des travaux préparatoires, les réseaux et la pose des bordures et caniveaux en rive de chaussée ainsi que la réalisation du plateau surélevé. Le Département pourra ainsi réaliser le tapis d'enrobé au plus tard le 15 juin.*
- *Si les conditions administratives ne sont pas remplies, le chantier commencera en septembre 2021 ou après le passage du Tour de France si celui-ci est décalé en septembre ou toute autre date ultérieure.*

Les entreprises étant mises au courant de cet état de fait et la commune n'ayant aucun pouvoir sur le caractère exceptionnel de la perturbation liée au Tour de France, aucune indemnisation ou pénalité ne pourra être demandée par l'entreprise à la commune si la période de travaux prévue est modifiée.

3-3. Délai(s) distinct(s)

Sans objet.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

Prestataire unique

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :		clé RIB :
code banque :		code guichet :

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement solidaire

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :		
à :		
au nom de :		
sous le numéro :		clé RIB :
code banque :		code guichet :

- Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Toutefois, le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Prestataire unique

Le prestataire désigné ci-devant :

- refuse** de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du CCAP.
- ne refuse pas** de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du CCAP.
L'avance forfaitaire sera versée sur tous les lots quel que soit leur montant.

Groupement

Les prestataires désignés ci-devant :

refusent de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du CCAP.

ne refusent pas de percevoir l'avance forfaitaire prévue à l'article 5-2 du CCAP.

L'avance forfaitaire sera versée sur tous les lots quel que soit leur montant.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

La Personne responsable du marché représentant le pouvoir adjudicateur

à : le :

La marché représentant le pouvoir adjudicateur responsable du marché certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat, au titre du contrôle de légalité, le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

.....

Le **prestataire / mandataire du groupement** :

.....

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le

par

le **prestataire / mandataire du groupement** destinataire.

Pour la Personne représentant le pouvoir adjudicateur responsable du marché

à :

le :

(date d'apposition de la signature ci-après)

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

Acceptation d'un sous-traitant

Agrément de ses conditions de paiement

Marché	
N° du marché :	_____ (Ligne réservée à l'administration)
Objet :	
Lot :	
Titulaire :	

Prestations sous-traitées	
Nature :	
Montant prévisionnel hors TVA des sommes à payer directement :	
Montant prévisionnel TVA incluse des sommes à payer directement :	

Sous-traitant	
Nom, raison ou dénomination sociale :	
Entreprise individuelle ou Forme juridique de la société :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	
Adresse :	
(Tél.)	
Compte à créditer (joindre un RIB ou RIP) :	
– ouvert à l'organisme bancaire :	
– à :	
– au nom de :	
sous le n° :	
code banque :	
code guichet :	
	Clé RIB :

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance
Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
Date d'établissement des prix :
Modalités de variation des prix :
Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

Pièces à remettre systématiquement

- Une attestation sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail (article 45 3° c) du CMP).
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (1° de l'article 114 du CMP).
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

- Le titulaire rend à la PRM (ou PRPA) l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. La PRM (ou PRPA) mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.
- L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

Autres renseignements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 Code des Marchés Publics :

Comptable assignataire des paiements :

Le titulaire

A _____
Le _____

Le mandataire du groupement

A _____
Le _____

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

La Personne représentant le pouvoir adjudicateur responsable du marché

**ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE RANG AUTRE
QUE PREMIER**

ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

**Acceptation d'un sous-traitant
Agrément de ses conditions de paiement**

Marché	
N° du marché : _____ (Ligne réservée à l'administration)	
Objet :	
Lot :	
Titulaire :	
Sous-traitant accepté de rang n°1	Nom : ①
	Prestation sous-traitée :
Sous-traitant accepté de rang n°2	Nom : ①
	Prestation sous-traitée :
① nom à rappeler dans le cartouche suivant	

Prestations sous-traitées par le sous-traitant (préciser le nom ①) :	
Nature :	
Montant prévisionnel hors TVA :	
Montant prévisionnel TVA incluse :	

Désignation du sous-traitant	
Nom, raison ou dénomination sociale :	
Entreprise individuelle ou Forme juridique de la société :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	
Adresse :	
(Tél.)	

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance	
Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :	
Date d'établissement des prix :	
Modalités de variation des prix :	
Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :	
Délai de paiement et taux d'intérêt de retard :	

Garantie de paiement - Cautiion personnelle et solidaire	
Référence de l'établissement qualifié l'ayant délivrée :	
Objet de la cautiion :	
Montant garanti :	
ATTENTION : Cette cautiion n'est pas requise dès lors qu'il y a une délégation de paiement entre le maître de l'ouvrage, le donneur d'ordre et le sous-traitant (paiement direct conventionnel)	

Pièces à remettre systématiquement
<ul style="list-style-type: none">– Une attestation sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail (article 45 3° c) du CMP).– Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (1° de l'article 114 du CMP).– Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Le titulaire

A Le

Le mandataire du groupement

A Le

Sous-traitant accepté de rang n°1

A Le

Sous-traitant accepté de rang n°2

A Le

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

La Personne représentant le pouvoir adjudicateur responsable du marché

Commune de Jouet sur l'Aubois

Aménagements sécuritaires et paysagers de la RD 12 / Entrée de Jouet sur l'Aubois - AE Lot 1